



Conseil régional
Groupe Droite et Centre de Bretagne
Kuzul Rannvro Breizh
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh

3^{ème} réunion du Conseil régional de Bretagne – Avril 2013

Intervention de Monsieur Gilles DUFEIGNEUX

*Conseiller régional de Bretagne
Conseiller municipal de Vannes*

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Quand on aime bien, on est exigeant... Nous aimons le sport et la performance, tout comme nous aimons le Campus parce que nous en sommes à l'origine. Je rappelle qu'il a été lancé à l'époque par Roselyne BACHELOT et Rama YADE, nous le suivons donc avec beaucoup d'intérêt. Je ferais deux remarques de contexte et quelques remarques de détails.

Première remarque de contexte, je rappellerais que la compétence sportive n'est pas obligatoire, c'est une compétence que la Région prend et anime à condition, c'est le principe de subsidiarité, qu'il y ait vraiment un exercice régional et c'est ce que l'on souhaite bien évidemment. Or dans la répartition des droits de vote on remarque dans cette version de la convention, comme dans la précédente, que c'est un projet dont le risque est porté par la Région et par l'Etat. C'est bien de voir Brest, Lorient et un certain nombre d'agglomérations intégrées, mais je pense qu'il faut aller au-delà, que le campus devienne véritablement un outil pour toute la Bretagne et surtout que le risque soit partagé parce que quand on partage le risque,



en général on a de bonnes idées. Quand je vois certaines agglomérations qui ont une grande métropole et quelques pourcents de droits de vote, alors même qu'elles bénéficient d'infrastructures à terme et d'équipements majeurs grâce au Campus, je me dis qu'il y a peut-être là une distorsion mais qui sera aménagée j'en suis persuadé.

Deuxième remarque : il faut faire attention à l'arrogance. Dans une des annexes de ce bordereau, on parle de « *colonne vertébrale* », de « *vision stratégique de la Région pour le Sport en Bretagne* ». Bien sûr, on sait qu'il y a du très bon travail de fait, mais encore une fois, les principaux acteurs ce sont les sportifs eux-mêmes et le mouvement sportif. Je sais d'ailleurs que lors de la discussion au CESER, cela a été signalé par l'ancien Président du Comité Régional Olympique et Sportif, il faut en effet rappeler que ce sont d'abord les sportifs et le mouvement sportif qui définissent une stratégie et leurs besoins.

Quelques remarques de détails, de forme maintenant : on nous parle en page 1 du bordereau de « *rapports des directions centrales des Ministères concernés* » qui ne sont pas encore arrivés et dont nous devons être destinataires. Je ne les ai pas vus entre le moment de la rédaction de ce bordereau et cette séance. Je sais d'expérience qu'il peut y avoir sur les GIP une très grande rigueur des directions centrales, je pense au Budget en particulier, donc j'aurai bien aimé savoir ce que le Budget dit de cette convention. Enfin, je pense que cela peut être réparé et que les éléments pourront nous être envoyés plus tard.

D'autre part, on mentionne un règlement intérieur qui est absent des annexes. Or c'est essentiel car c'est généralement à l'intérieur de ce règlement que les choses importantes se disent ou se font sur un certain nombre de sujets, en particulier financiers. Nous aimerions donc avoir communication de ce règlement intérieur, c'est souvent là que se pointent certains dysfonctionnements.

Concernant les résultats, le Vice-Président dit que les deux derniers exercices ont été équilibrés. Je rappelle, c'est d'ailleurs signalé dans le bordereau, que les deux derniers exercices ont bénéficié de subventions complémentaires de la Région comme de l'Etat, et ont bénéficié également de moyens complémentaires en personnels de la Région et de l'Etat. Donc si *in fine* on arrive à un exercice qui dégage un fond de roulement, je suis très content, mais il y a eu quand même des resucées deux fois de suite. Il faut reconnaître que cet excédent n'est arrivé que parce qu'il y a eu un effort en cours de route des principaux actionnaires du GIP.

Dernier point, le plus inquiétant ou du moins sur lequel il faut être vigilant : ce sont les projections en matière financière et en termes de personnels. Il ne vous a pas échappé que l'Etat se désengageait de cette affaire. On voit qu'en 2016 il n'y aura plus de personnel régional de Jeunesse et Sports, restera un certain nombre de cadres d'Etat, il n'y aura plus de subvention de l'Etat, on le sait aussi. Je suis inquiet et c'est sur ce point que je vous interpelle, pour les subventions d'investissement du Centre National pour le Développement du Sport. Vous savez comme moi que le CNDS est en grande difficultés financières et que lors du dernier Conseil d'Administration du CNDS, à peu près un tiers de projets inscrits ont été retoqués et ne seront donc pas financés. Alors avons-nous obtenu des garanties du CNDS pour que les 5 M€ de l'Etat pour les projets de Dinard et Rennes soient effectivement mis sur la table ?

Sous réserves de ces remarques, nous voterons bien évidemment en faveur de ce bordereau.